

## **COMPTE RENDU DU COMITÉ SYNDICAL**

Le Comité Syndical s'est déroulé le jeudi 6 août 2020 à 20h30 à VAUDIGNY (Maison des animations).

Suivant l'ordre du jour :

### **Délégations consenties au Président par le comité syndical**

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'**unanimité**, donne délégation au Président dans les matières suivantes :

- Prendre toutes décisions concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toutes décisions concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;
- Passer les contrats d'assurance ainsi qu'accepter les indemnités de sinistre afférentes ;
- Accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions, ni de charges ;
- Décider l'aliénation de gré à gré de bien mobilier jusqu'à 4 600 € ;
- Fixer les rémunérations, régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts ;
- Intenter au nom du SIEP les actions en justice ou défendre le SIEP dans des actions intentées contre lui, dans les cas définis par le Comité Syndical ;
- De régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquelles sont impliqués les véhicules du SIEP dans la limite fixée par le Comité Syndical.

### **Désignation des délégués – instances extérieures**

#### **CNAS - Centre Nationale d'Action Sociale**

L'organisme sollicite un représentant par collège – élu et personnel

Au sein du personnel, c'est Bruno FAVIER qui est désigné comme représentant du CNAS.

Pour les élus, le Comité Syndical a accepté à l'**unanimité** la désignation du Président M. Maurice BARBEZANT.

#### **SPL Gestion Locale - Société Publique Locale Gestion Locale**

Il s'agit d'une émanation du Centre de Gestion pour la gestion du personnel syndical. Le Syndicat a adhéré à la structure via l'acquisition d'une action et se doit d'être représenté au sein du conseil d'administration de la SPL.

Le Comité Syndical a accepté à 73 voix et 1 abstention la désignation du Président M. Maurice BARBEZANT comme titulaire et le Vice-Président M. Gilbert GODFROY comme suppléant.

#### **SPL Xdemat - Société Publique Locale Xdemat**

Il s'agit de la société publique locale qui gère l'interface de dématérialisation : publication des appels d'offres des marchés publics, transmission des actes en préfecture. Le Syndicat a adhéré à la structure via l'acquisition d'une action et se doit d'être représenté au sein du conseil d'administration de la SPL.

Le Comité Syndical a accepté à 73 voix et 1 abstention la désignation du Vice-Président M. François SIEBERT comme titulaire et le Vice-Président M. Gilbert GODFROY comme suppléant.

### **Animation du plateau de Vicherey-Beuvezin**

Différentes collectivités (Syndicat des Eaux d'Aboncourt/Maconcourt, Syndicat des Eaux de Grimonviller, SIVOM de Vicherey et de la Vallée de l'Aroffe, Commune de Beuvezin, Commune de Tramont-Lassus, Syndicat Intercommunal des Eaux de Pulligny) se sont groupées et pilotent collégalement la Mission Eau pour la reconquête de la qualité des eaux des captages situés sur le plateau de Vicherey-Beuvezin. Caroline MAURY est l'animatrice de cette Mission Eau. Chaque collectivité engagée dans la démarche est représentée au sein du comité de pilotage.

Le Comité Syndical a accepté à 73 voix et 1 abstention la reconduction du Vice-Président M. Gilbert GODFROY en tant que représentant du Syndicat des Eaux de Pulligny.

### **Indemnités du Président et des Vices-Présidents**

Sur la base de la population comprise entre 10 000 et 19 999 habitants, le traitement correspond à :

Président                    ⇔ 21,66 % de l'indice brut terminal de la fonction publique  
Vices-Présidents        ⇔ 8,66 % de l'indice brut terminal de la fonction publique

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'**unanimité**, fixe les indemnités de fonctions des élus concernés aux taux maximum correspondant à leur fonction.

### **Budget Primitif 2020**

En préalable, il est rappelé les montants **l'affectation de résultats votés le 02/03/2020**

Affectation de résultat d'investissement	2 972 289,45 €
Affectation de résultat de fonctionnement - Besoin de financement	333 946,56 €
Affectation de résultat de fonctionnement après affectation non obligatoire	862 647,14 €

### **Recettes de fonctionnement budget primitif 2020**

Montant total des recettes	<b>3 372 554,48 €</b>
Dont recettes des ventes d'eau	1 800 000,00 €
Dont contre-valeur prélèvement	70 000,00 €
Dont redevance pour pollution domestique	280 000,00 €
Dont l'excédent de fonctionnement reporté	862 647,14 €
Dont l'amortissement des subventions	280 907,34 €

### **Dépenses de fonctionnement budget primitif 2020**

Montant total des dépenses	<b>3 372 554,48 €</b>
Dont charges à caractère général chapitre 11	1 043 975,00 €
<i>Y compris la rémunération du contrat d'affermage</i>	800 000,00 €
<i>Y compris contre-valeur prélèvement</i>	70 000,00 €
Dont charges de personnel et frais assimilé chapitre 12	248 350,00 €
Dont redevance pour pollution domestique	280 000,00 €
Dont la dotation aux amortissements	574 967,85 €
Dont virement à section d'investissement	1 038 661,63 €

### **Investissement dépenses et recettes budget primitif 2020**

Budget d'investissement, <b>Dépenses</b>	<b>5 586 956,04 €</b>
--	-----------------------

Dont remboursement emprunt prêt 0% AERM	125 373,75 €
Dont travaux chapitre 23	4 969 674,95 €
<i>Y compris une répartition des travaux suivant la nature des ouvrages (1)</i>	3 567 662,57 €
<i>Y compris le plan de relance AERM (2)</i>	1 274 667,08 €
<i>Y compris la fin du programme lié à l'unité de production</i>	127 345,30 €
Dont amortissements dépenses	280 907,34 €

(1) Les travaux sont programmés et classés suivant la catégorie de l'ouvrage : ressource, feeder, distribution, extensions et divers (Une note annexe permet de concevoir cette articulation). Il est rappelé que dans le cadre des extensions liées à l'urbanisme, les communes participent à hauteur de 50% des montants strictement consacrés à la mise en œuvre de la conduite de distribution étendue.

(2) L'agence de l'Eau Rhin Meuse ouvre une enveloppe exceptionnelle de 60 M€ pour accélérer son programme d'aides mais surtout pour relancer l'activité des travaux publics. Au travers de 30 mesures, les collectivités, dont le Syndicat des Eaux, sont conviées à établir un programme spécifique de travaux pouvant être subventionnés. Particulièrement axés sur la sécurisation et la préservation de la ressource, il va être nécessaire d'étudier et développer cette opportunité, ainsi un montant est d'ores et déjà alloué pour engager la démarche attendue des instances.

Budget d'investissement, <b>Recettes</b>	<b>5 586 956,04 €</b>
Dont subventions AERM et/ou collectivités	636 090,55 €
Dont virement section d'exploitation	1 038 661,63 €
Dont virement excédent d'investissement global	333 946,56 €
Dont résultat d'investissement reporté	2 972 289,45 €
Dont amortissements recettes	574 967,85 €

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré accepte à l'**unanimité**, le budget primitif 2020.

### **Admissions en non-valeur**

Sur présentation de 4 dossiers par le trésor public pour un montant global de 7 202,37 €, le Comité Syndical, après en avoir délibéré accepte à l'**unanimité**, la mise en non-valeur des sommes dues.

### **Travaux – point d'avancement**

#### **Tantonville**

- Rue Tourtel Frères : feeder + distribution – finalisés
- Rue Pasteur : distribution en cours

#### **Goviller**

- Grande Rue : feeder + distribution – début des travaux en septembre

#### **Haroué**

- Chemin d'Ormes : extension distribution – début des travaux en août

#### **Omelmont / Clerey**

- feeder – finalisés – travaux réceptionnés

#### **Omelmont / Houdreville**

- Suivant l'arrêté préfectoral Natura 2000 ⇔ automne 2021

#### **Housséville**

- Grande Rue : distribution – finalisés et réceptionnés

### **Questions diverses.**

Aucune question n'a été posée.

La séance a été levée à 22h10.